

Tableau du bilan de la concertation

Commune/ Organisme	Avis	Commentaires
Beine	Défavorable	Délibération du Conseil municipal (CM) le 30/07/26 Contestation du zonage d'accumulation rouge de part et d'autres du village, obligation de surélévation des nouvelles constructions à la cote de référence, contestation du classement de certains secteurs en zone de production V3 (cela engendre une dévalorisation des parcelles situées en zone AOC), contestation du calcul de volumes des bassins de rétention présents sur le territoire de la commune.
Béru	Favorable	Délibération du CM le 21/07/26
Chablis	Favorable	Délibération du CM le 22/06/26 sous réserve de modification du zonage - zonage modifié et transmis
Chemilly-sur-Serein	Défavorable	Délibération du CM le 27/07/26 , Le règlement contient trop de restrictions (sans détail)
Chichée	Défavorable	Délibération du CM le 06/07/26. Les raisons sont en rapport avec la nature/taxation des parcelles viticoles
Chitry-le-Fort	Favorable tacite	Le CM n'a pas délibéré.
Collan	Défavorable	Délibération du CM le 27/07/26. La commune demande : -la révision des relevés topographiques pour intégrer les réalités hydrauliques du terrain ; -la prise en compte des ouvrages de protections existants dans la modélisation des aléas (à noter que la commune avait validé la carte d'aléas et la carte de zonage réglementaire)
Courgis	Défavorable	Délibération du CM le 07/07/26. La commune n'assure pas l'application du PPR car sa mise en œuvre relève de la compétence du Préfet, contestation du classement de certains secteurs en zone de production V3 (cela engendre une dévalorisation des parcelles situées en zone AOC), le nouveau conseil municipal n'a pas disposé d'un délai suffisant pour étudier le projet en révision
Fleys	Défavorable	Délibération du CM le 22/06/26. Le projet n'est pas accepté en l'état. Il doit être amélioré en termes de sécurité publique, dynamique économique du vignoble et attractivité du village
Fontenay-près-Chablis	Défavorable	Délibération du CM le 05/06/26. Obligation de surélévation des nouvelles constructions à la cote de référence, contestation du classement de certains secteurs en zone de production V3 (cela engendre une dévalorisation des parcelles situées en zone AOC), contestation du calcul de volumes des bassins de rétention présents sur le territoire de la commune
La Chapelle-Vaupelteigne	Défavorable	Délibération du CM le 05/08/26. Contestation du zonage d'accumulation rouge de certains secteurs de la zone urbaine, demande d'augmentation du taux d'emprise au sol des nouvelles constructions et extensions à 100 % en zone urbaine (au lieu de 70 %) pour les parcelles de moins de 500 m ²

Lignorelles	Défavorable	Délibération du CM le 21/07/26. Prise en compte de la totalité des bassins de rétention communaux ou privés dans la gestion des eaux pluviales, problème de l'entretien des bassins de rétention qui représente une charge financière importante pour une petite commune comme Lignorelles
Ligny-le-Châtel	Favorable	Délibération du CM le 22/06/26.
Maligny	Défavorable	Délibération du CM le 16/07/26. Contestation du classement de certains secteurs en zone de production V3 (cela engendre une dévalorisation des parcelles situées en zone AOC), obligation de surélévation des nouvelles constructions à la cote de référence, prescriptions contraignantes pour les murs et les clôtures non compatibles avec le plan local d'urbanisme, intégration de certains bâtiments existants dans la zone urbaine
Poilly-sur-Serein	Favorable	Délibération du CM le 21/07/26.
Préhy	Défavorable	Délibération du CM le 21/07/26. Contestation des limites de la zone urbaine de la carte de zonage réglementaire, contestation du positionnement de certains axes d'écoulement sur la carte de zonage, contestation du classement de certains secteurs en zone de production V3
Saint-Cyr-les-Colons	Défavorable	Délibération du CM le 15/07/26. Selon le conseil municipal, la commune n'est pas concernée par le phénomène de ruissellement, contestation du classement de certains secteurs en zone de production V2
Villy	Défavorable	Délibération du CM le 29/06/26. Contrainte de constructions en zone urbaine, problème de l'entretien des bassins de rétention qui représente une charge financière importante pour une petite commune comme Villy
Viviers	Favorable tacite	Le CM n'a pas délibéré.
C3VT*	Défavorable	Cf Annexe72-3CVT
CAA*	Favorable	Cf Annexe72-CAA
CCLTB*	Favorable tacite	
CAY*	Favorable tacite	
CNPF*	Défavorable	CF Annexe72-CNPF
CD89*	Favorable tacite	
CCI*	Favorable tacite	
EPTB*	Favorable tacite	
SBS*	Favorable	CF Annexe72-SBS
SMYM*	Favorable	CF Annexe72-SMYM
EPAGE* de l'Armançon	Favorable tacite	
YNE*	Favorable tacite	

C3VT : Communauté de Communes Chablis Villages et Terroirs
CAA : Communauté d'agglomération de l'Auxerrois
CCLTB : Communauté de Communes le Tonnerrois en Bourgogne
CAY : Chambre d'Agriculture de l'Yonne
CNPF : Centre National de la Propriété Forestière
CD89 : Conseil départemental de l'Yonne

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

EPTB : Établissement Public Territoriale de Bassin (EPTB) Seine grands Lacs

SBS : Syndicat du Bassin du Serein

SMYM : Syndicat Mixte Yonne Median

EPAGE de l'Armançon : Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'eau de l'Armançon

YNE : Association Yonne Nature Environnement